



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 20 mars 2019 à 15 h 00, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Michel Morin, conseiller municipal de la Ville de Prévost

Sont également présents :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie
Monsieur Jean-Gaétan Gariépy, Firme Gariépy Bussière CPA Inc.

2019-03-20/1007

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 20 MARS 2019

Il est proposé par monsieur Michel Morin

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 14 h 58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-03-20/1008

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 MARS 2019

Il est proposé par monsieur Michel Morin

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-03-20/1009

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 février 2019 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*L'item 5 prévu à l'ordre du jour est devancé puisque monsieur Gariépy est présent pour le dépôt du rapport financier. Il se retrouve donc à l'item 4.

2019-03-20/1010

ITEM 4

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Un avis public a été donné le 13 mars 2019 à l'effet que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018 seront déposés à la présente séance, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

La directrice générale secrétaire-trésorière dépose le rapport financier 2018 de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord ainsi que le rapport du vérificateur externe, soit la firme Gariépy Bussière CPA inc. datés du 20 mars 2019.

Le rapport financier de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

*Monsieur Gariépy quitte à 15 h 18.

2019-03-20/1011

ITEM 5

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 12 février au 13 mars 2019;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 12 février au 13 mars 2019:

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1078 à 1102 inclusivement représentant un montant de 243 703,81\$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 74 001,21 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 70 704,57 \$;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-03-20/1012

ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2019-03-20/1013

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2019

Il est proposé par monsieur Michel Morin

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 15 h 21.

Stéphane Maher,
Président

Danielle Clément,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière